



Comité Social Administratif Spécial Départemental des Landes

Jeudi 16 février 2024

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FNEC FP-FO 40

Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

ce CSA se réunit à l'heure où les personnels et les familles refusent la destruction de l'École publique engagée par le président Macron et les ministres de l'Éducation nationale successifs. Les nouveaux ne démentent en effet jamais les précédents pour - semble-t-il - faire en sorte de pourrir la vie des personnels (des salaires jusqu'aux conditions de travail), et ce avec (ou malgré) le concours de ceux qui en appliquent la politique, quand bien même ils n'auraient pas signé pour cela...

Dans les écoles, les établissements et les services, la colère gronde avec les annonces de suppressions de classes et de postes, l'escroquerie du « choc des savoirs » qui va désorganiser les établissements, la réforme des Lycées Professionnels passée en force, les mesures gouvernementales contre le Statut, contre l'École publique, contre la jeunesse... Le 25 janvier dernier, des milliers de collègues venus de toute la France, avec des parents d'élèves, ont manifesté sous les fenêtres du ministère en défense de l'enseignement spécialisé et des AESH (personnels qui sont le plus souvent des femmes rémunérées sous le seuil de pauvreté), pour que cessent les économies sur le dos des élèves les plus fragiles et des personnels, pour que cesse la maltraitance ! Pour répondre de manière adaptée à une grande partie de la souffrance des personnels, il faudrait pouvoir arrêter la politique d'inclusion systématique et forcée, il faudrait pouvoir créer les postes spécialisés nécessaires, il faudrait pouvoir maintenir, voire créer, des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, il faudrait pouvoir décider d'abandonner les mesures de l'Acte 2 de l'École inclusive, il faudrait pouvoir créer un statut pour les AESH et les AED avec un « vrai » salaire. Il faudrait pouvoir mais il faudrait surtout vouloir.

Ce qui n'est évidemment pas le cas quand la dernière ministre de l'Éducation nationale par intérim pouvait s'enorgueillir de rendre 283 millions d'euros à Bercy sur l'exercice 2023. Pendant ce temps, sur le terrain, on ne pouvait plus augmenter les quotités des AESH qui le demandaient parce que la ligne budgétaire était fermée. Cynisme et mépris.

Le 1er février dernier, vous le savez puisque vous nous avez reçu en audience, les personnels étaient en grève et pas moins de 400 manifestants défilaient à Mont-de-Marsan. Parmi eux, des enseignants, mais aussi des parents et des élèves conscients des attaques de destruction de l'école publique à travers les suppressions de postes et la mise en place des réformes à marche forcée, notamment celle des LP. Concernant l'enseignement professionnel, fort de la mobilisation massive du 12 décembre dénonçant une réforme coûteuse, inutile et nuisible, le Conseil Supérieur de

l'Éducation (CSE) réuni en ce début d'année, a été unanime pour rejeter la réforme Grandjean. Qu'à cela ne tienne : le gouvernement avance et s'essuie les pieds sur les personnels, les parents, les élèves, y compris les confédérations ouvrières et patronales ; l'arrêté est paru le samedi 3 février dernier. Jusque-là, les établissements ont travaillé sur des grilles horaires et des dispositions qui n'étaient même pas réglementaires. La réforme Grandjean des Lycées Professionnels, menée à marche forcée, sans concertation et sans prise en compte de l'avis de ceux qui sont sur le terrain, tous les jours, doit être retirée. Pour que les PLP continuent de sortir du pétrin des élèves « cabossés en fin de troisième » et réussissent à en faire des Hommes, des Citoyens libres en conscience et des Travailleurs fiers du travail bien fait !

Concernant précisément l'ordre du jour de ce CSA ce sont pas moins de 9 ETP qui seront supprimés dans les Landes à la rentrée prochaine. Ce chiffre n'exprime pas toutes les dégradations des conditions de travail engendrées par l'augmentation des postes à complément de service. Cette dégradation des conditions de travail et cette souffrance au travail sont étroitement liées aux successions des contre-réformes que subit l'Éducation Nationale.

La FNEC FP-FO revendique : l'abandon du « choc des savoirs » avec notamment ses groupes de niveaux, qui désorganisent les collèges et déstabilisent l'ensemble des conditions d'enseignement. Cette mesure, qui se fait presque à moyens constants, va créer des situations RH très difficiles à résoudre, dégrader les conditions de travail et décourager les enseignants. Si vraiment le gouvernement veut imposer cette réforme, contre l'avis même des enseignants, alors il faudrait abonder l'ensemble des DGH de collèges afin que les groupes de sciences, les groupes de langues, les heures de latin, etc. existant avant cette mesure, puissent continuer à exister après cette mesure. Sinon, oui, cette mesure balaie d'un seul coup l'identité d'un établissement et le travail effectué par les équipes pédagogiques et de direction depuis de nombreuses années. Tout comme il faudrait le retour du financement de la totalité des heures de découverte professionnelle pour les classes de 4ème et 3ème SEGPA. Pour rappel, cette mesure de diminution de moyens pour nos élèves les plus fragiles est une décision qui ne s'appuie sur aucun texte et qui n'existe nulle part ailleurs en dehors de notre académie. Enfin, une remarque sur le biais coupable de l' « Avis du CSP sur l'organisation des enseignements au collège », qui propose de séparer les élèves dès la fin de la sixième en filières de niveau jusqu'en 3^{ème}, l'une étant destinée exclusivement au lycée professionnel, ce qui dévoile l'inconscient rétrograde de ceux qui organisent l'apartheid des « manuels » contre les « intellectuels ».

Nous souhaitons rappeler quelques-unes de nos revendications : l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires ; l'arrêt de toutes les mesures qui remettent en cause nos statuts, dégradent les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves : « Choc des savoirs », Pacte, réforme des Lycées Professionnels, SNU, uniforme, loi 3DS, loi Rilhac, évaluations d'écoles et d'établissements, etc. ; le retour à un baccalauréat, premier grade universitaire, fondé sur des épreuves disciplinaires, nationales, ponctuelles, terminales, anonymes, permettant aux lauréats de s'inscrire dans l'université de leur choix ; l'augmentation immédiate des salaires a minima à hauteur de l'inflation, soit + 10 % du point d'indice pour tous, sans contrepartie et non conditionnée à un prétendu « mérite », et l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 2000 (28,6%) ; la création d'un statut d'AESH ; la création d'un statut d'AED.

NB Nous avons 4 vœux à soumettre au vote

Pour la FNEC-FP-FO

Thierry CLAMENS

Nicolas GUYARD